

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1970)  
**Heft:** 130

**Artikel:** Classe d'adaptaion : parfois un oubilé  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1028069>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### III L'irrationnel, phénomène de masse (suite des pages 2 et 3)

L'agitation de Schwarzenbach se greffe sur des frustrations populaires. C'est vrai. On combattait plus efficacement ses propos en résolvant la crise du logement, qu'en publant d'interminables listes des notables helvétiques et des pontes de nos industries. C'est vrai.

Mais ce qui frappe, c'est qu'au-delà des revendications insatisfaites et souvent légitimes surgit l'irrationnel. L'étranger, devient celui qui baise nos filles, salit tout où il passe, etc. Ce ne sont pas seulement des revendications politiques déformées qu'on perçoit dans le langage des xénophobes, mais des frustrations plus profondes : l'inconscient refait surface, comme dans tous les racismes.

Finalement, c'est cela qui est grave. Une société ne doit pas laisser se créer un état où le déroulement agressif trouve son expression sociale, ouverte, quasi légitime.

On rencontre là les raisons d'être d'un réformisme efficace, qui n'est pas simplement de faire mieux qu'avant, mais d'assurer à chacun une liberté, une participation et des possibilités d'expression qui empêche les refoulements de prendre des revanches violentes.

Dans un certain vide politique, M. Schwarzenbach peut être tenté de créer une opposition, mais, avec adjonction d'irrationnel, ce ne peut être qu'une opposition fascisante.

Inquiétant le pays qui est mis en situation où l'irrationnel devient un phénomène de masse.

### Muses et station de pompage

Art et démocratie font un curieux ménage. La République a chassé les évêques et les patriciens. Depuis, nos villes ne se sont guère embellies et nos musées se sont peu enrichis. En érigant la statue de Davel sous le château des anciens maîtres du pays de Vaud, nos autorités ont payé un tribut à notre « héritage de la liberté », mais n'ont certes pas rehaussé par leur propre contribution la valeur plastique de l'ensemble médiéval. Le petit nombre qui régnait sur les villes, soucieux il est vrai de son prestige et de son image, a produit plus de beaux objets pour la communauté que le pouvoir bourgeois. Comparez la place de la Palud à celle de la Riponne, ou le Bourg-de-Four à la place Bel-Air à Genève.

Pas question de souhaiter le retour de nouveaux tyrans pour enrichir notre patrimoine culturel. L'exemple de la Russie stalinienne et même de la France de De Gaulle et Malraux suffirait pour nous en dissuader, d'ailleurs la ville de Bâle a récemment prouvé qu'on pouvait concilier initiative populaire et curiosités esthétiques. Cette exception ne peut cependant pas être mise au crédit de la Suisse tout entière puisqu'il n'y a de politique culturelle que dans chaque ville suisse prise séparément. Lausanne, pour ne parler que d'elle, donne un exemple de l'impuissance des pouvoirs publics à éléver la banalité des décors quotidiens à un certain « tonus » esthétique.

Certes, avant d'examiner le fonctionnement de nos institutions, on pourrait faire le procès d'une société qui laisse à la publicité le soin de parer nos rues avec plus ou moins de bonheur. On pourrait aussi se demander pourquoi, malgré l'art de la reproduction et l'expansion du tourisme à préférence culturelle, le bon goût ne se cultive, ne s'entretient et ne se transmet qu'à l'intérieur de groupes initiés trop souvent par d'autres voies que l'instruction publique. Contentons-nous d'une critique du système actuel de la ville de Lausanne, qui n'est pas un modèle du genre, mais dont on pourrait attendre beaucoup mieux.

En 1966, le Conseil communal lausannois créait un Fonds des arts plastiques géré par la Municipalité conseillée par une commission composée d'artistes locaux et de municipaux. Les ressources du Fonds :

— 1 % du coût des constructions de la commune, selon une antique pratique

— une subvention portée au budget, de Fr. 30 000.—. La commission ne peut disposer en toute liberté que de Fr. 20 000.— par an pour faire les acquisitions de son choix. Pour le reste, elle n'a qu'un rôle consultatif.

La formule est assez autoritaire. On n'a pas voulu laisser aux artistes la bride sur le cou et leur donner la pleine responsabilité de la sélection des œuvres que la ville veut acquérir et exposer. Rien ne permet de croire qu'un système plus libéral aurait donné de meilleurs résultats. Au contraire, la commission se montre timorée même quand elle peut dépenser la somme qui lui est allouée annuellement, et n'arrive pas à l'éponger à chaque exercice.

Quelle est la raison de ce manque d'initiative et d'imagination, caractéristique de l'ensemble du système et qui fait que les moyens disponibles ne sont même pas utilisés ? Le règlement du Fonds spécifie à son article premier que les « œuvres sont achetées ou commandées en principe soit à des artistes vaudois, soit à d'autres artistes suisses domiciliés dans le canton ». On comprend alors que leur choix consiste plus à équilibrer le carnet de commandes entre les différents artistes locaux, ne serait-ce que par justice pour leurs pairs, qu'à élargir l'horizon esthétique du public.

Le localisme étroit du Fonds est bien son plus pénible défaut. Bâle a voté des millions pour Picasso, Berne suscite autour de sa Kunsthalle toute renaissance une nouvelle école en exposant et en acquérant des œuvres d'artistes suisses et étrangers. Lausanne croit favoriser les arts en pratiquant un protectionnisme qui l'étouffe. Il ne suffit pas d'importer pour quelques mois l'exotisme discutable des galeries pilotes pour permettre à un goût de se former. La ville doit porter en son corps même les marques d'un nouvel esprit créateur, qu'il soit d'ici ou d'ailleurs.

Ce qui a été accompli n'est pas négligeable : le nouvel hôpital de Beaumont n'est pas seulement une usine médicale, mais est humanisé par quelques éléments de décoration; de nouvelles écoles et même des stations de pompage sont visitées par les Muses. Mais un autre défaut apparaît : trop souvent les sommes procurées par le coût d'une construction sont affectées à cette même construction. Ainsi en est-il de la station d'épuration des eaux de la future station de pompage de Saint-Sulpice, dont le caractère fonctionnel et excentrique se prête mal à une mise en valeur esthétique. Est-ce par manque d'imagination, puisqu'aucune règle ne fonde cette pratique ? L'art est une manière globale de concevoir le monde et ne se pratique pas en ristournant 1 % pour donner le petit coup de brosse à reluire à un édifice déjà conçu. Comme il ne suffit pas d'un beau chapeau pour faire une belle dame, ainsi, même coiffé d'un mobile, l'hôpital de Beaumont ne gagne rien dans son ensemble.

Il faut donc détacher résolument ce qui n'est qu'une méthode dérobée de percevoir des ressources pour un poste qui serait sans cela négligé, d'une politique culturelle qui ne peut pas se concevoir comme une applique tardive sur les constructions de la Commune.

Deux remèdes à cette situation de fait qu'il serait souhaitable d'appliquer conjointement. D'une part, associer des artistes dès le début à des projets de constructions qui se prêtent à une réalisation esthétique. D'autre part, consacrer une partie du Fonds à des œuvres entièrement libres et à des commandes d'œuvres décoratives n'ayant pas une destination précise.

Il semblerait superflu de répéter après Sartre qu'une œuvre n'existe que si elle est vue et que les acquisitions faites par la communauté doivent être exposées. Pourtant la commission des arts plastiques n'a pas encore jugé bon de nous révéler le fruit de son choix d'œuvres picturales. Ce ne serait pas la

moindre des modifications souhaitables que d'utiliser les musées de la ville comme tréteaux d'un « spectacle » artistique et de soumettre à la critique de tous les œuvres acquises.

### Classe d'adaptation : parfois un oublié

Manuel a treize ans. Ce petit Espagnol aux yeux vifs et à l'air grave, est arrivé au début de septembre 1969 en Suisse romande. C'était la première fois qu'il sortait de sa Galice natale. Sans qu'il soit tenu compte de sa situation d'immigrant, il est versé dans une classe correspondant exactement à celle de ses petits camarades suisses du même âge.

En avril 1970, soit huit mois plus tard, voici comment se traduit l'accueil scolaire de notre pays :

Premier bulletin : arrivé en classe trois semaines avant la fin du semestre et ne parle pas le français. Deuxième bulletin (passons sur le détail des notes) : moyenne français-calcul : 2,95; moyenne générale : 3,8 (sur 10).

Examens annuels : rédaction : 1, orthographe : 1, calcul : 2.

Promotions et mutations : non promu (en huitième); suivra l'année 1970-1971 en classe spéciale.

Classe spéciale ? Manuel n'est pas un débile; il n'est pas encore un caractériel quoiqu'en huit mois, un certain mal ait été fait.

En fait, les enfants qui parlent à la maison et à l'école deux langues différentes sont défavorisés. Les enfants provenant d'un milieu socio-économique modeste sont défavorisés.

Mais lorsque ces deux facteurs se conjuguent, on peut aboutir en quelques mois à la débilité mentale chez ces enfants.

Telle est la conclusion d'une récente recherche psycho-pédagogique.

Il existe pourtant des classes d'adaptation, d'intégration permettant un passage sans trop de heurts dans notre organisation scolaire.

Il existe aussi, quelquefois, de malheureux oubliés.

### Un premier pas de 5 millions

Dans le cadre des négociations visant au renouvellement de la Convention collective de l'horlogerie, la FOMH et les associations patronales sont venues de la création d'un fonds d'investissement en faveur des syndiqués, alimenté par le patronat et géré paritairement.

Pour la première fois, le personnel syndiqué de l'horlogerie va pouvoir participer à la gestion d'importants capitaux, au départ plus de 5 millions de francs.

DP qui avait préconisé dans son numéro spécial sur l'« Epargne négociée et pouvoir économique » la constitution de tels fonds permettant aux travailleurs d'avoir une influence directe sur la politique de leur entreprise et partant sur l'économie du pays tout entier, ne peut que se réjouir d'un tel accord.

Certes, on est encore loin du droit des travailleurs sur l'enrichissement des entreprises tel que DP l'entend; le fonds horloger sera notamment géré paritairement. Mais il est permis de concevoir que dans un avenir pas trop éloigné, la FOMH deviendra maîtresse des montants distribués aux syndiqués en sus de leur salaire et que ces fonds représenteront une masse importante.

C'est un petit premier pas d'une idée qui fait son chemin.

Il est agréable aussi de constater que la Suisse romande fait preuve d'initiatives : qu'il s'agisse de la « présence syndicale » ou du « fonds d'investissement ». On souhaite que ce mouvement s'accélère et se généralise.